m'inspire de la crainte—nous pourrons alors revenir et tendre cette salle en noir et envisager les autres choix. Nous vivrons peut-être dans un monde d'accords spéciaux entre les pays, mais je n'aime pas l'envisager et je ne suis pas encore prêt à y penser.

Le sénateur Grosart: Mais c'est justement ce que nous avons. Il y a 60 pays qui ont des rapports bilatéraux spéciaux les uns avec les autres par l'entremise de la CEE. Je suis d'accord que nous avons un intérêt dans le multilatéralisme, mais où irons-nous si tout le monde se lance vers le bilatéralisme?

M. Schaetzel: Eh bien, établissons les éléments du problème. D'abord, nous avons neuf états qui constituent un mouvement vers l'unité qui n'est pas seulement accepté en vertu de GATT. Ils avancent vers l'unité et ils agissent comme une unité et aucun de nous ne peut s'opposer à ce phénomène.

Les autres états, les neutres, qui ont négocié leurs accords avec la Communauté, répondront à mon avis au test de GATT comme une région de libre échange. L'agriculture est exclue. Notre Ministère du Commerce qui n'est pas la plus sympathique des institutions lorsqu'il s'agit d'examiner les relations américaines avec la Communauté est incapable de prévoir que d'ici cinq ans cela nous coûtera cher. Ils parlent en termes de 200 millions de dollars, ce qui représente presque une erreur statistique lorsque vous faites ce genre de prévision, étant donné le volume du commerce.

Quant aux autres pays, qui sont fondamentalement parmi les plus désavantagés et pauvres des pays moins développés-surtout en Afrique et dans certains pays du Commonwealth aux Antilles et ailleurs-ceci devient un problème philosophique, un problème de politique et non un problème de réalité économique. Ni vous, ni moi ne souffrirons vraiment de ces accords. De plus, dans les régimes préférentiels généralisés que la Communauté a institués quant aux produits manufacturés pour les pays sousdéveloppés—et ceci s'applique aussi à nous—nous pouvons éliminer les aspects discriminatoires de la plupart de ces accords. Donc, que nous reste-il comme problème pratique? Il faut le diviser en deux parties. La première: quel est le problème économique? Et la seconde: quel est le problème philosophique et théorique de la politique commerciale? Je crois que les deux sont importants.

Du côté économique, je ne puis vraiment pas voir comment aucun de nous puisse souffrir de ce qu'ils ont fait. Les accords de libre échange avec les neutres, d'après notre analyse, ne semblent pas nous avoir désavantagés outre mesure. De fait, en ce qui concerne l'Afrique, notre commerce avec les états africains s'est accru plus que celui de la Communauté, de sorte que nous ne pouvons nous plaindre là sur le plan économique. La situation méditerranéenne est un peu plus difficile parce que nous avons là le problème des agrumes que nous avons d'ailleurs avec l'Espagne et avec Israël, et à un moindre degré avec la Turquie et Chypre; mais je crois qu'il s'agit de régions particulières.

J'ai indiqué que cette question avait été exagérée. Nous avons un commerce d'une valeur de 20 millions de dollars

en produits agrumes avec la Communauté, donc nous nous disputons au sujet de 2 millions de dollars. D'une part, il s'agit de 2 millions et, d'autre part, de 9 millions. Alors de quoi s'agit-il vraiment?

La perspective ici est d'une certaine importance. Je crois que nous pouvons mettre la question en perspective, et le point central est celui que j'ai mentionné plus tôt lorsque le sénateur Macnaughton m'a demandé ce que vous devriez faire lorsque vous arriverez à Bruxelles. Je crois que vous pouvez demander franchement: «Quelle sorte de système voulez-vous?» Ce problème que nous discutons présentement, et qui est une question théorique de politique économique étrangère, du système, est celui qui fait le plus de tort aux États-Unis de la part de la Communauté. Ils alimentent les flammes du protectionnisme chez tous les gens, chez les libéraux et chez les protectionnistes, en construisant ce nouveau système impérial comprenant de 60 à 70 pays, selon que l'on envisage la chose. L'insensibilité de la Communauté à cette question importante et aux implications de leur politique pour les gens de mon pays, c'est-à-dire ceux qui essaient de se battre pour une bonne politique, ne pourrait être plus grave.

Lors de la visite du Comité des voies et moyens à Bruxelles l'an dernier, cette question a été de loin la plus importante qui ait été soulevée durant ces discussions de quatre jours. L'agriculture et toutes les autres questions perdaient de leur importance par comparaison. Le vrai problème était: Où allez-vous? Qu'essayez-vous de faire? Et comment réparez-vous les dégâts faits au système, le sapement du multilatéralisme et la clause de la nation la plus favorisée? C'est cette indifférence apparente à la question de politique et le manque d'une autre solution ainsi que l'insensibilité à l'impact de cette action qui ont rendu le problème extrêmement grave et promettent de l'aggraver encore plus.

Le sénateur Grosart: D'après vous, quelle position devrions-nous adopter à l'égard du régime de la nation la plus favorisée, vis-à-vis la Communauté?

M. Schaetzel: Je crois qu'une des horreurs de toute cette situation qui renferme un certain désespoir à la Kafka, c'est que vos relations et nos relations et notre présente conversation indiquent jusqu'à quel point nous parlons de problèmes qui sont entièrement à côté de la question. Nous parlons des tarifs alors que ceux-ci deviennent de moins en moins importants dans l'ensemble des relations économiques qui nous lient ensemble ou nous séparent les uns des autres.

Dans mon propre pays, le sentiment envers la Communauté est hostile surtout à cause de la question des tarifs—les accords préférentiels et la politique agricole entrant certainement en jeu—mais la question du commerce est au cœur du problème et c'est ce qui établit la tendance de toutes nos relations. Et cependant il y a bon nombre d'autres questions qui sont présentement beaucoup plus importantes, et le seront à l'avenir. Il est évident qu'un des problèmes est celui de tout le domaine des barrières non tarifaires et des autres procédés que les pays emploient pour nuire au mouvement efficace des